

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 DECEMBRE 2019

Lundi le 2 décembre 2019  
À compter de 19 h  
Salle des délibérations du conseil municipal  
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents sont :

Sylvie Surprenant	Mairesse
<u>CONSEILLERS(ÈRES)</u>	<u>DISTRICTS</u>
Armando Melo	Blanchard
Normand Toupin	Chapleau
Barbara Morin	De Sève
Michel Milette	Ducharme
Luc Vézina	Lonergan
Johane Michaud	Marie-Thérèse
Régine Apollon	Morris
Christian Charron	Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

Marie Josée Tétreault	Assistant-greffier
Chantal Gauvreau	Directrice générale
Robert Asselin	Directeur général adjoint

<u>Directeurs</u>	<u>Services</u>
Mélissa Collins	Communications
Kathleen Patch	Finances
Nathalie Reniers	Finances

Madame la Mairesse invite les citoyens présents, les fonctionnaires municipaux et les membres du conseil municipal à un moment de réflexion.

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire.



## 1.- OUVERTURE

### *Note au lecteur*

- *La mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant.*
- *Le présent procès-verbal reflète les décisions administratives adoptées par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse lors de la séance publique dont la date est dévoilée au début dudit procès-verbal. Le lecteur doit toutefois être avisé qu'en vertu des dispositions contenues à la Loi sur les cités et villes, ce procès-verbal doit faire l'objet d'une approbation finale, laquelle est délivrée par décision du conseil municipal, lors de sa séance suivante.*

*Marie Josée Tétreault  
Ass.-greffier du conseil municipal*

### RÉSOLUTION 2019-511

Sur proposition de M. le Conseiller Normand Toupin appuyée par M. le Conseiller Luc Vézina, il est résolu:

- **QUE** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté.

*Adoptée à l'unanimité.*

## 2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

Madame la Mairesse amorce, dès maintenant, la présentation de son discours sur le budget 2020 et sur le programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022. La période de questions initiale est donc regroupée avec la deuxième période de questions, à la fin de la présente séance extraordinaire.

Adoption de  
l'ordre du jour



## PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Chères Thérésiennes, Chers Thérésiens,

Nous procédons ce soir à l'adoption du budget 2020 de la Ville de Sainte-Thérèse. Ce faisant, nous annonçons une augmentation de 1,9 % du compte de taxes moyen pour les propriétaires de maison unifamiliale ou de condominium, soit l'équivalent de 51 \$.

Le conseil municipal est fier de déposer un budget responsable. Ce dernier permet aux citoyens de continuer de profiter de services de qualité dans un cadre financier qui respecte nos obligations municipales et leur capacité de payer.

### CONTEXTE BUDGÉTAIRE

Nouveau en 2020, nous créerons un Fonds d'Infrastructures à Sainte-Thérèse. La Ville a toujours été proactive dans la réfection et la mise à niveau de ses infrastructures, de sorte qu'à chaque année, d'importants travaux de cette nature sont effectués. Le Fonds d'Infrastructures permettra dorénavant de procéder à ces travaux sans nécessairement avoir recours à du financement à long terme, contribuant ainsi à préserver un service de la dette raisonnable.

Un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les années 2020, 2021 et 2022 inclusivement. Il a été établi par la firme *Leroux, Beaudry, Picard et Associés*, mandatée par la Ville. Afin de minimiser l'impact de ce nouveau rôle d'évaluation fondé sur la valeur marchande des propriétés, le conseil municipal a étudié plusieurs scénarios. Il a choisi celui qui permet de limiter le plus possible les variations du compte de taxes par rapport à l'an dernier.

Le 30 octobre dernier, l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM), les villes de Montréal et de Québec et le gouvernement du Québec ont signé le *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. Ainsi, le gouvernement du Québec reconnaît pour la première fois le rôle des gouvernements de proximité que sont les municipalités comme moteurs de création de richesses. Le partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ) constitue l'élément central du Partenariat 2020-2024. Ce nouveau transfert permettra aux municipalités de tirer profit de la performance économique du Québec dès 2020.

### BUDGET EN BREF

Le budget 2020 de la Ville de Sainte-Thérèse se chiffre à 58 656 800 \$, soit 2 060 000 \$ de plus qu'en 2019, pour une augmentation de 3,6 %.

Dans ce budget, nous devons notamment considérer :

- le nouveau rôle triennal 2020-2021-2022;
- l'augmentation de certaines quotes-parts versées par la Ville aux organismes partenaires;
- les dépenses fluctuant selon le taux de l'inflation.

## Survol du budget

### SURVOL DU BUDGET

	BUDGET 2020	BUDGET 2019	VARIANCE	
Budget global	58 656 800 \$	56 596 800 \$	2 060 000 \$	3,6 %
Revenus de taxes et tarifications	42 475 100 \$	40 712 900 \$	1 762 200 \$	4,3 %
Remboursement de la dette à long terme et frais de financement	8 901 400 \$	8 873 800 \$	27 600 \$	0,3 %
Quotes-parts	11 856 000 \$	11 524 800 \$	331 200 \$	2,9 %

### BUDGET DÉTAILLÉ

Le nouveau rôle triennal pour les années 2020, 2021 et 2022 indique une hausse moyenne des valeurs des propriétés unifamiliales (maisons ou condominiums) de 4,11 %. La variation des valeurs est déterminée par l'évolution du marché immobilier, par l'ajout de nouvelles constructions et par les améliorations apportées aux bâtiments existants.

Afin d'atténuer l'impact de l'augmentation de la valeur des propriétés sur les comptes de taxes, la Ville a abaissé les taux de taxation. À cela s'ajoute un gel des tarifs, à l'exception de celui du transport en commun et d'une nouvelle tarification pour la création d'un fonds destiné à la réfection d'infrastructures.

Il est important de noter que le compte de taxes des maisons unifamiliales ou des condominiums pourrait connaître une variation en pourcentage différente de la croissance de la valeur de l'immeuble.

Voici trois scénarios de variation du compte de taxes d'une maison moyenne dont l'évaluation municipale était de 263 900 \$ en 2019 :

	ÉVALUATION 2019	ÉVALUATION 2020	COMPTE DE TAXES 2019	COMPTE DE TAXES 2020	VARIANCE	
Augmentation de valeur de 3 %	263 900 \$	271 800 \$	2 618 \$	2 650 \$	32 \$	1,2 %
Augmentation de valeur de 4 %	263 900 \$	274 500 \$	2 618 \$	2 669 \$	51 \$	1,9 %
Augmentation de valeur de 5 %	263 900 \$	277 100 \$	2 618 \$	2 688 \$	70 \$	2,6 %

### TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE 2020 par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation)

	Générales		Spéciales		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Taux de base	0,558 \$	0,565 \$	0,150 \$	0,159 \$	0,708 \$	0,724 \$
Immeubles six logements et plus	0,626 \$	0,606 \$	0,169 \$	0,171 \$	0,795 \$	0,777 \$
Immeubles non résidentiels (< 500 000 \$)	2,040 \$	2,134 \$	0,550 \$	0,603 \$	2,590 \$	2,737 \$
Immeubles non résidentiels (> 500 000 \$)	2,169 \$	2,178 \$	0,584 \$	0,615 \$	2,753 \$	2,793 \$
Immeubles industriels	2,788 \$	2,812 \$	0,751 \$	0,794 \$	3,539 \$	3,606 \$
Terrains vagues desservis	1,115 \$	1,124 \$	0,300 \$	0,317 \$	1,415 \$	1,441 \$



## QUOTES-PARTS AUX ORGANISMES

Les quotes-parts versées aux organismes partenaires de la Ville augmentent de 331 200 \$, soit 2,9 % de plus qu'en 2019.

ORGANISMES	2020	2019	VARIANCE	
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	484 400 \$	477 200 \$	7 200 \$	1,5 %
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB)	7 069 100 \$	6 848 100 \$	221 000 \$	3,2 %
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)	2 338 000 \$	2 247 800 \$	90 200 \$	4,0 %
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville	1 607 100 \$	1 603 000 \$	4 100 \$	0,3 %
MRC de Thérèse-De Blainville	168 200 \$	171 400 \$	-3 200 \$	-1,9 %
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	189 200 \$	177 300 \$	11 900 \$	6,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 856 000 \$</b>	<b>11 524 800 \$</b>	<b>331 200 \$</b>	<b>2,9 %</b>

## REVENUS

Les taxes et tarifications - taxes foncières générales, taxes spéciales, tarifications de l'eau, de l'assainissement des eaux, des ordures, du transport en commun et du Fonds d'Infrastructures - représentent 72 % des revenus de la Ville, soit 42 475 100 \$.

### TARIFS 2020

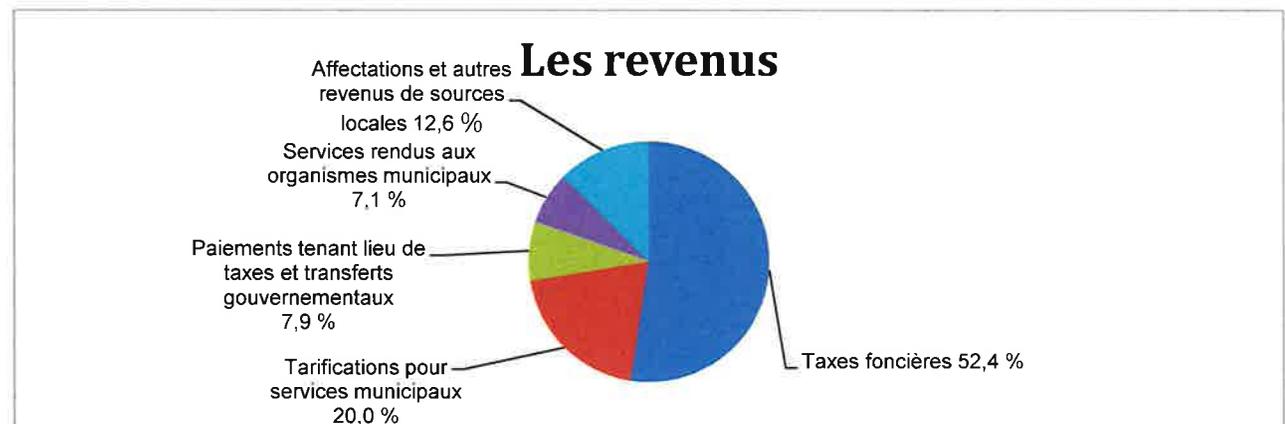
Transport - Résidentiel	184 \$/porte	Augmentation de 5 \$
Transport - Non résidentiel	494 \$/porte	Augmentation de 14 \$
Transport - Industriel	1 884 \$/porte	Augmentation de 377 \$
Tarif de l'eau résidentiel et commercial	212 \$/porte	Gel de tarif
Tarif de l'eau compteur commercial et industriel	0,53 \$/m <sup>3</sup> et 0,61 \$/m <sup>3</sup> (+ 10 000 m <sup>3</sup> )	Gel de tarif
Tarif d'ordures et de rejets recyclables résidentiel et commercial	181 \$/porte	Gel de tarif
Assainissement de l'eau tarif fixe résidentiel et commercial	135 \$/porte	Gel de tarif
Assainissement de l'eau compteur commercial et industriel	0,55 \$/m <sup>3</sup>	Gel de tarif
Assainissement de l'eau industriel type 2	0,55 \$/m <sup>3</sup> et 0,59 \$/m <sup>3</sup> (+ 5 500 m <sup>3</sup> )	Gel de tarif
Fonds d'Infrastructures résidentiel	15 \$/porte	Nouveau tarif
Fonds d'Infrastructures non résidentiel	100 \$/porte	Nouveau tarif
Fonds d'Infrastructures industriel	500 \$/porte	Nouveau tarif



À ces revenus s'ajoutent entre autres ceux :

- de l'alimentation en eau potable pour les villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et Rosemère et autres services rendus aux organismes municipaux de l'ordre de 4 168 900 \$;
- des droits de mutation et autres de l'ordre de 3 847 800 \$;
- des compensations tenant lieu de taxes perçues pour les institutions d'enseignement et de la santé qui atteignent 2 488 900 \$;
- de la location de bâtiments municipaux de 1 245 100 \$;
- d'organismes gouvernementaux sous forme de subventions qui s'élèvent à 1 915 500 \$;
- des revenus de perception de la cour municipale représentant 1 131 200 \$;
- d'activités de loisirs, de culture et autres se chiffrant à 436 500 \$;
- d'affectations de 239 100 \$, afin de couvrir principalement des dépenses non récurrentes;
- d'affectations de 210 000 \$ pour la phase II du programme de rénovation des façades commerçantes du Village;
- d'affectations de 50 000 \$ pour le programme de subvention patrimoniale.

REVENUS	Budget 2020	Budget 2019	Variance (\$)	Variance (%)
Taxes foncières	30 742 600 \$	29 414 700 \$	1 327 900 \$	4,5 %
Tarifications pour services municipaux	11 732 500 \$	11 298 200 \$	434 300 \$	3,8 %
Paiements tenant lieu de taxes et transferts gouvernementaux	4 624 300 \$	4 099 600 \$	524 700 \$	12,8 %
Services rendus aux organismes municipaux	4 168 900 \$	4 050 000 \$	118 900 \$	2,9 %
Affectations et autres revenus de sources locales	7 388 500 \$	7 734 300 \$	(345 800 \$)	-4,5 %
	<b>58 656 800 \$</b>	<b>56 596 800 \$</b>	<b>2 060 000 \$</b>	<b>3,6 %</b>

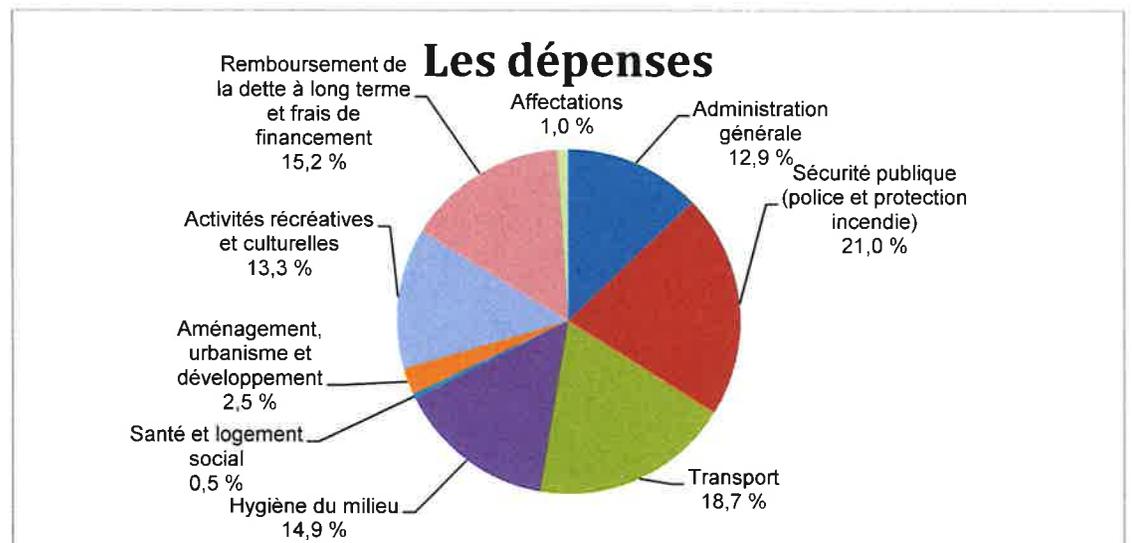


## DÉPENSES

L'augmentation des dépenses par rapport à l'an dernier se chiffre à 2 060 000 \$, soit une augmentation de 3,6 %.

Le budget des dépenses 2020, de l'ordre de 58 656 800 \$, s'illustre comme suit :

DÉPENSES	Budget 2020	Budget 2019	Variance (\$)	Variance (%)
Administration générale	7 550 900 \$	7 333 200 \$	217 700 \$	3,0 %
Sécurité publique (police et protection incendie)	12 321 600 \$	11 866 500 \$	455 100 \$	3,8 %
Transport	10 989 300 \$	10 138 300 \$	851 000 \$	8,4 %
Hygiène du milieu	8 767 300 \$	8 415 600 \$	351 700 \$	4,2 %
Santé et logement social	266 800 \$	254 300 \$	12 500 \$	4,9 %
Aménagement, urbanisme et développement	1 449 200 \$	1 379 400 \$	69 800 \$	5,1 %
Activités récréatives et culturelles	7 805 400 \$	7 531 800 \$	273 600 \$	3,6 %
Remboursement de la dette à long terme et frais de financement	8 901 400 \$	8 873 800 \$	27 600 \$	0,3 %
Affectations	604 900 \$	803 900 \$	(199 000 \$)	-24,8 %
	<b>58 656 800 \$</b>	<b>56 596 800 \$</b>	<b>2 060 000 \$</b>	<b>3,6 %</b>



## SERVICE DE LA DETTE

Le remboursement du service de la dette se chiffrera à 8 736 400 \$ en 2020, comparativement à 8 621 900 \$ pour l'année 2019. La dette de la Ville est composée d'investissements qui sont nécessaires à son amélioration globale, alors que d'autres découlent d'obligations gouvernementales. Afin d'atténuer les impacts fiscaux de ces investissements, nous recherchons activement des programmes de subventions auxquels nos projets sont admissibles.

Par exemple, le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec permet à la Ville de réduire le montant à financer de certains projets d'investissement. De plus, le contexte économique permet à la Ville de financer et de refinancer diverses dettes à des taux avantageux.

**Voici les principaux projets qui seront financés en partie ou en totalité en 2020 :**

- la réfection et l'amélioration de bâtiments municipaux;
- la réfection d'infrastructures de rues;
- la réfection et la mise à niveau de parcs municipaux;
- la barrière de désinfection aux rayons ultraviolets et la mise à niveau de la station de purification de l'eau;
- divers matériels roulants;
- une partie des grands travaux de la rue Turgeon.

**SERVICES À LA POPULATION**

---

**Le Village de Sainte-Thérèse**

La première phase des grands travaux de la rue Turgeon, qui s'est déroulée entre la voie ferrée et la rue Dubois, vient tout juste de s'achever. La complexité des opérations a causé un retard dans la finalisation des travaux, mais la rue Turgeon est de nouveau ouverte à la circulation. Je tiens à remercier sincèrement les citoyens ainsi que les commerçants pour leur patience et leur collaboration tout au long des derniers mois.

Une première étape charnière est franchie dans ce projet d'envergure qui n'est toutefois pas complété. La deuxième phase reprendra au printemps 2020, au sud de la voie ferrée jusqu'à la rue Joseph-Hamelin, où le même type de travaux sera exécuté. La date officielle de reprise sera communiquée en 2020.

Une démarche participative impliquant commerçants, résidents et acteurs du milieu a été conduite par la Ville de Sainte-Thérèse en amont des travaux. À la suite de cette dernière, une campagne de communication ludique a été déployée. Un site Web dédié aux travaux a été mis en place, de même qu'une page Facebook, une infolettre et un guichet unique où adresser toute demande.

Durant cette première phase, la campagne et les moyens de communications mis en place ont été très appréciés et leurs retombées ont été positives. La Ville poursuivra donc sur la même voie en 2020 en les reconduisant. Le comité de bon voisinage sera également de retour, et l'agente de liaison dédiée aux travaux demeurera disponible pour répondre aux questions, faire le lien entre les divers intervenants et faciliter les échanges.

Rappelons qu'il s'agit du plus grand projet de renouveau urbain mené à Sainte-Thérèse. Il permettra notamment la mise à niveau des infrastructures souterraines vétustes, l'enfouissement du réseau électrique et offrira une porte d'entrée vivante et rajeunie au Village de Sainte-Thérèse. Ce réaménagement fort attendu représente un projet porteur pour notre communauté et favorisera sans contredit le développement économique du Village.

La phase II du programme de subvention visant la revitalisation d'une partie du Village se poursuit également. Les propriétaires d'immeuble admissible et localisé dans le territoire d'application du programme pourront effectuer une demande de subvention auprès de la Ville pour la réalisation de certains travaux.

Nous sommes aussi fiers d'offrir l'un des plus grands villages de Noël de la couronne Nord de Montréal. Encore cette année, plus de 70 exposants sont réunis à la Maison des métiers d'art et au Marché gourmand pour proposer des trouvailles 100 % québécoises, dans une ambiance féérique. Chaque année, des milliers de personnes visitent le Village de Noël de Sainte-Thérèse... une tradition incontournable à laquelle nous sommes attachés. Vous avez jusqu'au 15 décembre pour venir y faire vos achats des Fêtes et vivre en famille la magie de Noël grâce à des activités pour tous!



## Arts, culture et patrimoine

Dans la poursuite de sa mission d'animer culturellement le Village, la Ville de Sainte-Thérèse est fière d'avoir installé une toute nouvelle œuvre de l'artiste professionnel thérésien Yannick Picard sur le mur du café Les Allumé(e)s, face à la Place du Village. Ce projet d'art public est le premier de trois panneaux lumineux qui seront installés au Village de Sainte-Thérèse d'ici 2021.

Parce que la culture revêt de multiples formes, la Ville de Sainte-Thérèse est heureuse de proposer une offre culturelle diversifiée à la population. Nous sommes fiers d'être un partenaire majeur de Music 4 Cancer dont la 10<sup>e</sup> édition se tiendra au Village de Sainte-Thérèse en septembre 2020. Ce festival de musique punk rock recueille des fonds pour la recherche sur le cancer par des projets de musique. Les Thérésien(ne)s peuvent d'ailleurs assister gratuitement à certains spectacles qui y sont présentés.

Pour une 4<sup>e</sup> année, le festival immersif Santa Teresa prendra d'assaut le Village de Sainte-Thérèse en mai 2020, promettant une expérience haute en couleur et une programmation exaltante regroupant des artistes populaires d'ici et d'ailleurs. Il a d'ailleurs remporté le *Prix Recyc-Québec - Gestion des matières résiduelles* au concours les Vivats 2019 du Conseil québécois des événements écoresponsables.

Nouveau dès 2020, les propriétaires d'immeubles à caractère patrimonial classés forts, supérieurs ou exceptionnels admissibles selon l'annexe A du Règlement 1267 N.S. pourront se prévaloir d'un programme de subventions visant des travaux spécifiques à leur propriété. Une invitation personnalisée leur sera acheminée en début d'année les conviant à une soirée d'information à cet effet.

## Sports et loisirs communautaires

L'aréna du Collège Lionel-Groulx a dû être démolit pour des raisons de sécurité à l'automne 2018. Depuis l'annonce de cette démolition, la Ville de Sainte-Thérèse a reçu des demandes de la population de reconstruire un aréna à une glace, sur le terrain où était situé celui du Collège.

Différents scénarios ont été envisagés dans ce dossier. Le plus réaliste étant d'obtenir une subvention des gouvernements provincial et fédéral afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal des citoyens. Ainsi, au plus tard au début de l'année 2020, la Ville souhaite déposer une nouvelle demande de subvention auprès du gouvernement provincial, permettant de financer la majorité des coûts de construction d'un nouvel aréna à l'emplacement exact de l'ancien. Le Collège Lionel-Groulx est d'ailleurs en accord pour permettre cette construction via un bail de longue durée. Les Thérésien(ne)s sont invités à signer une pétition en ligne pour démontrer leur appui à la construction d'un nouvel aréna à Sainte-Thérèse. La pétition est accessible sur le site Web de la Ville jusqu'au 15 décembre.

La Ville de Sainte-Thérèse continue de rembourser le coût des cartes prépayées permettant aux citoyens de profiter du patinage libre à l'aréna de Boisbriand. La Ville offre également aux citoyens un remboursement partiel des frais de bain libre à l'endroit de leur choix, permettant ainsi une plus grande flexibilité vis-à-vis de cette activité des plus appréciées. L'accès au parc intermunicipal du Domaine Vert demeure gratuit sur présentation d'une Carte citoyen valide, et ce, en toute saison.

Dès la session d'activités hiver 2020, les citoyens âgés de 65 ans et plus pourront profiter d'un rabais de 10 % sur leur inscription aux cours d'activités physiques dirigés en salle offerts par la Ville de Sainte-Thérèse. La Politique intégrée de la famille et des aînés a fortement guidé cette nouvelle mesure. En effet, l'un des objectifs s'y trouvant vise à encourager et faciliter l'accès aux activités physiques pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

La mise à niveau, l'amélioration et l'ajout d'équipements et d'infrastructures dans divers parcs se poursuit également en 2020.

## Sécurité incendie et sécurité publique

La Ville travaillera à l'implantation de la garde en caserne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en 2020. Cette nouvelle structure optimisera la gestion du temps et de la main-d'œuvre à la caserne de Sainte-Thérèse.

De nouveaux afficheurs de vitesse feront leur apparition sur le territoire de Sainte-Thérèse. Ils sont d'excellents outils de sensibilisation à la sécurité routière pour les automobilistes, et des incitatifs concrets à respecter les limites de vitesse en vigueur.

## Environnement et urbanisme

En 2019, ce sont 224 arbres qui ont été plantés sur notre territoire. De ce nombre, environ 35 % sont de nouvelles plantations, alors que les autres sont des remplacements d'arbres sévèrement endommagés ou malades. En 2020, la Ville s'est fixé l'objectif d'en planter 250 supplémentaires. Ce faisant, nous tentons de contrer les effets des îlots de chaleur et d'améliorer notre couvert végétal. Nous portons une attention particulière à la diversité et à l'emplacement des essences plantées, pour favoriser un aménagement forestier durable. Une quarantaine d'arbres seront également plantés au Village dans le cadre des grands travaux de la rue Turgeon. Au total, d'ici la fin de 2022, nous souhaitons avoir planté l'ambitieux nombre de 1000 arbres à Sainte-Thérèse!

La Ville de Sainte-Thérèse participe à un projet de modernisation de son réseau d'éclairage de rue. Il s'agit d'un programme qui a été mis sur pied par la Fédération québécoise des municipalités et Énergère, à la suite d'un appel d'offres public pour l'ensemble des villes du Québec. Ce projet consiste à convertir notre éclairage de rue conventionnel à l'éclairage au DEL. Une telle conversion pourrait permettre d'importantes économies d'énergie et d'entretien, tout en offrant un seuil de rentabilité intéressant. Une étude de faisabilité détaillée sera réalisée pour guider notre décision d'aller de l'avant avec le projet.

Afin de mieux desservir les besoins des utilisateurs du centre de multirecyclage, la Ville annonce l'ajout d'une nouvelle plage horaire hivernale. Ainsi, dès le 4 janvier 2020, le centre sera ouvert le samedi, de 12 h à 17 h, en plus du vendredi, de 12 h à 19 h.

Le développement du quartier avoisinant la rue Madeleine-Bleau, inaugurée en août dernier, se poursuivra en 2020. Le projet Quartier Belmont qui a pignon sur rue au Village continuera aussi d'accueillir de nouveaux locataires résidentiels et commerciaux. L'avant dernière phase du complexe VIVA Cité à la Place Claude-Dagenais s'achèvera quant à elle l'an prochain, laissant une dernière phase pour 2022.

## Qualité de vie

La Ville a mis sur pied un projet pilote permettant aux résidents de Sainte-Thérèse de se procurer une vignette autorisant le stationnement de nuit en période hivernale. Ainsi, du 1<sup>er</sup> décembre au 15 mars, de minuit à 7 h, les citoyens peuvent stationner leurs véhicules sur les voies publiques sans s'exposer à l'émission d'un constat d'infraction. Il est toutefois important de préciser que cette autorisation de stationnement est suspendue pendant les opérations de déneigement. Nous avons opté pour un projet pilote, ce qui nous permettra d'y apporter des modifications. Après cette première année, nous pourrons évaluer les résultats, compiler les commentaires reçus et nous ajuster pour la prochaine année s'il y a lieu.

À compter de 2020, les Thérésiennes et les Thérésiens pourront souscrire à un service de paiements préautorisés pour s'acquitter de leur compte de taxes. Une entente de paiement permettant douze versements sera également disponible. Les détails et modalités de ces services seront communiqués au début de l'année 2020.



## L'AVENIR

Bien malin celui qui peut prédire l'avenir. Toutefois, à Sainte-Thérèse, nous nous efforçons de mettre en place des mécanismes qui nous permettent de nous ajuster aux aléas économiques susceptibles de survenir. Il va sans dire que la signature du *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes* apporte une certaine stabilité en ce qui a trait aux échanges entre les municipalités et le gouvernement québécois.

La population thérésienne peut être assurée qu'une priorité demeure, soit celle de prendre des décisions financières responsables, dans le meilleur intérêt de l'ensemble de la population.

## REMERCIEMENTS

De nombreux intervenants municipaux sont essentiels à la préparation annuelle du budget de la Ville de Sainte-Thérèse. J'aimerais saluer plus particulièrement le travail rigoureux de la directrice générale, madame Chantal Gauvreau, ainsi que celui du directeur général adjoint, monsieur Robert Asselin. Je me dois également de souligner l'apport considérable de la directrice du Service des finances, madame Nathalie Reniers, et de madame Kathleen Patch, directrice adjointe et assistante-trésorière.

À Sainte-Thérèse, nous pouvons compter sur une équipe de direction qui comprend l'importance de proposer une offre de services d'excellence à la population, tout en étant consciente de le faire au meilleur coût possible. Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble des employés municipaux de mettre les citoyens au cœur de leurs actions quotidiennes!

## VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Je terminerai en vous offrant, en mon nom personnel et en celui de mes collègues du conseil municipal, mes meilleurs vœux du temps des Fêtes! Profitez de cette période pour passer du temps avec les vôtres, sans oublier les citoyens plus fragiles de notre collectivité. Pensons à leur offrir amour et réconfort... Et enfin, que la nouvelle année vous apporte prospérité, santé et paix!

**SYLVIE SURPRENANT,  
MAIRESSE**

*Le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2020, 2021 et 2022 est annexé au présent budget.*



## Annexe

### PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020, 2021 ET 2022

Description	2020	2021	2022	Total 2020 à 2022
Aménagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs	450 800 \$	304 500 \$	304 500 \$	1 059 800 \$
<b>TOTAL - FONDS DE PARCS</b>	<b>450 800 \$</b>	<b>304 500 \$</b>	<b>304 500 \$</b>	<b>1 059 800 \$</b>
Description	2020	2021	2022	Total 2020 à 2022
Autres	15 300 \$	15 300 \$		30 600 \$
Matériels roulants	251 000 \$	94 500 \$		345 500 \$
Logiciels, équipements et ameublements	320 200 \$	188 300 \$		508 500 \$
Réfections et améliorations des bâtiments municipaux	24 800 \$			24 800 \$
<b>TOTAL - FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>611 300 \$</b>	<b>298 100 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>909 400 \$</b>
Description	2020	2021	2022	Total 2020 à 2022
Autres	50 000 \$			50 000 \$
Aménagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs	588 000 \$	7 771 700 \$		8 359 700 \$
Réfection d'infrastructures et revitalisation d'une portion de la rue Turgeon	4 404 200 \$			4 404 200 \$
<b>TOTAL - SUBVENTIONS</b>	<b>5 042 200 \$</b>	<b>7 771 700 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>12 813 900 \$</b>
Description	2020	2021	2022	Total 2020 à 2022
Autres	115 500 \$			115 500 \$
Logiciels, équipements et ameublements		15 800 \$		15 800 \$
<b>TOTAL - EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉS</b>	<b>115 500 \$</b>	<b>15 800 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>131 300 \$</b>
Description	2020	2021	2022	Total 2020 à 2022
Matériels roulants	1 179 600 \$	1 063 800 \$	617 400 \$	2 860 800 \$
Machineries et outillages	352 800 \$			352 800 \$
Conversion de l'éclairage de rue au DEL	1 553 100 \$			1 553 100 \$
Travaux de mise à niveau à la station de purification de l'eau	206 700 \$			206 700 \$
Réfections et améliorations des bâtiments municipaux	529 200 \$	529 200 \$	529 200 \$	1 587 600 \$
Aménagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs	294 000 \$	3 885 900 \$		4 179 900 \$
Réfection d'infrastructures et revitalisation d'une portion de la rue Turgeon	5 870 200 \$	2 094 600 \$	4 729 200 \$	12 694 000 \$
Réfection de la canalisation de la rivière aux Chiens et de la portion nord du stationnement municipal	3 196 900 \$			3 196 900 \$
<b>TOTAL - RÈGLEMENTS (VILLE ENTIÈRE)</b>	<b>13 182 500 \$</b>	<b>7 573 500 \$</b>	<b>5 875 800 \$</b>	<b>26 631 800 \$</b>
Description	2020	2021	2022	Total 2020 à 2022
Rue Madeleine-Bleau	270 100 \$	105 900 \$		376 000 \$
Place Claude-Dagenais	99 300 \$			99 300 \$
<b>TOTAL - RÈGLEMENTS (AMÉLIORATIONS LOCALES)</b>	<b>369 400 \$</b>	<b>105 900 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>475 300 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 771 700 \$</b>	<b>16 069 500 \$</b>	<b>6 180 300 \$</b>	<b>42 021 500 \$</b>



Adoption du  
budget 2020

### RÉSOLUTION 2019-512

Sur proposition de M. le Conseiller Armando Melo appuyée par Mme la Conseillère Barbara Morin, il est résolu:

- **QUE** le budget des activités financières de l'année 2020 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 58 656 800 \$ et au montant total équivalent de revenus de 58 656 800 \$.
- **QU'**en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière de la Ville soit et est autorisée à produire au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ledit budget 2020.

*Adoptée à l'unanimité.*

### RÉSOLUTION 2019-513

Sur proposition de M. le Conseiller Normand Toupin appuyée par M. le Conseiller Michel Milette, il est résolu:

- **QUE** le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de:

19 771 700 \$ pour l'année 2020

16 069 500 \$ pour l'année 2021

6 180 300 \$ pour l'année 2022

42 021 500 \$ PTI total

soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

### **4.- GESTION DU TERRITOIRE**

**5.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE****6.- FINANCES****7.- RESSOURCES HUMAINES****8.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE****RÉSOLUTION 2019-514**

Sur proposition de M. le Conseiller Armando Melo appuyée par Mme la Conseillère Régine Apollon, il est résolu:

- QU'un résumé du budget de l'année 2020 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 soit publié dans le journal "Nord Info", édition du 11 décembre 2019.

*Adoptée à l'unanimité.*

**9.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS****10.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES**



## 11.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 12.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## 13.- AFFAIRES NOUVELLES

## 14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

### *Note de l'assistant-greffier*

*Les textes exposés à la section "PÉRIODE DE QUESTIONS" ci-après ne résument que succinctement les sujets énoncés par les personnes ayant adressé une question au conseil municipal ainsi que les nom et adresse de ces dernières. La majorité des séances publiques du conseil municipal peuvent être visionnées à partir du site internet de la Ville de Sainte-Thérèse à l'adresse [www.sainte-therese.ca](http://www.sainte-therese.ca).*

*Marie Josée Tétreault  
Ass-greffier du conseil municipal*

Mme Linda Colbourne,  
15, rue De Roussy

: - Étude sur la rivière aux Chiens

M. Louis-Philippe Lambert,  
110, rue Blainville Ouest

: - Montant du budget réservé pour les travaux en rapport avec la rivière aux Chiens

M. David Ricard,  
98, place Caron

: - Subventions aux OBNL

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

**15.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 2019-515**

Sur proposition de Mme la Conseillère Johane Michaud appuyée par M. le Conseiller Michel Milette, il est résolu:

- QUE la présente séance soit et est levée à 20 h 08.

*Adoptée à l'unanimité.*

Levée de la  
séance

**SIGNATURES D'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, nous attestons, en notre qualité de mairesse (ou la personne qui préside la séance) et de greffier (ou de l'assistant-greffier en cas d'absence) que le conseil municipal a approuvé le présent procès-verbal lors de la séance suivante.

\_\_\_\_\_  
Mme Sylvie Surprenant, mairesse

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Mme Marie Josée Tétreault  
Ass. -greffier de la Ville

\_\_\_\_\_  
Date

COPIE VIDIMÉE

*Mme Tétreault*  
GREFFIER - VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE  
Ass.

04.12.2020  
DATE